

RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA

Banco Nacional de Costa Rica

Le présent document donne un aperçu d'une transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des répercussions prévues sur le développement et de l'évaluation environnementale, sociale, et de gouvernance (ESG) effectuée, des risques recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Fondée en 1914, la Banco Nacional de Costa Rica (BNCR) est un conglomérat financier détenu à 100 % par le gouvernement costaricain et la plus grande banque commerciale du pays en termes d'actifs et de dépôts. Avec plus de 170 succursales et quelque 1 200 établissements commerciaux affiliés à Banco Nacional Services, la BNCR est une institution clé pour le développement économique du Costa Rica. Cette transaction consiste en un investissement d'un montant maximum de 20 millions de dollars américains dans une obligation bleue thématique subordonnée de 10 ans (l'« obligation bleue ») émise par la BNCR.

Détails de la transaction

| | |
|---|-------------------------------------|
| CONTREPARTIE | Banco Nacional de Costa Rica (BNCR) |
| PAYS DE CONSTITUTION | Costa Rica |
| RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS | Costa Rica |
| DURÉE DU FINANCEMENT | 10 ans |
| SECTEUR | Secteur financier |
| CATÉGORIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE | FI-2 |
| PRODUIT FINANCIER | Dette |
| MONTANT DE LA PARTICIPATION DE FINDEV CANADA | Jusqu'à 20 M\$ US |
| DATE DE PUBLICATION | 7 mai 2024 |
| DATE DE SIGNATURE | 12 juillet 2024 |
| DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE TRANSACTION | 13 décembre 2024 |
| CONFOMRITÉ AU DÉFI 2X | Non |

Résumé des impacts prévus sur le développement

La proposition de valeur d'impact sur le développement de cette transaction est de financer le développement durable et les occasions commerciales qui ont un impact positif sur l'économie bleue du Costa Rica.

La théorie du changement ci-dessous illustre comment cette transaction contribuera aux objectifs d'impact sur le développement à long terme de FinDev Canada et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'ODD 6 (eau propre et assainissement), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et l'ODD 14 (vie aquatique).





ACTION POUR LE CLIMAT ET LA NATURE

- **Contribuer à la santé des océans et à une meilleure gestion des ressources naturelles :** Les secteurs soutenus par l'obligation bleue contribuent à la gestion durable des ressources aquatiques et à la réduction de la pollution des océans. L'obligation bleue financera des activités qui favorisent une gestion plus efficace de l'eau, des eaux usées et des déchets solides.
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre :** Les océans jouent un rôle essentiel dans l'atténuation des changements climatiques, car ils absorbent environ 30 % des émissions de dioxyde de carbone et plus de 90 % de l'excès de chaleur¹.



DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS

- **Contribuer au développement de secteurs clés pour l'économie et l'environnement :** Cette transaction permettra de débloquer du financement pour des entreprises costariciennes qui sont essentielles à l'économie nationale et qui contribuent à la protection de l'environnement. Plus précisément, l'obligation bleue financera le tourisme durable, la gestion des eaux usées, ainsi que la pêche et l'aquaculture durables. Au Costa Rica, le tourisme représente 8,2 % du produit intérieur brut et constitue une importante source d'emplois. La pêche et l'aquaculture fournissent une bonne partie des protéines consommées par la population.
- **Créer des emplois et une valeur économique locale :** L'obligation bleue financera des activités qui stimulent la croissance économique et qui créent et pérennisent des emplois au pays.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques correspondantes

Cet examen a été réalisé conformément à la politique environnementale et sociale de FinDev Canada. L'équipe responsable de la gestion des risques environnementaux et sociaux de FinDev Canada considère que la transaction est de catégorie FI-2, compte tenu de la nature et de l'ampleur de la rétrocession proposée dans le cadre de l'obligation bleue de la BNCR.

La proposition du client concerne des secteurs à risque moyen tels que l'agriculture, l'eau et l'assainissement, qui devraient être exposés à des risques environnementaux et sociaux négatifs peu nombreux, généralement propres à un site, largement réversibles et facilement traités par des mesures d'atténuation. Il s'agit notamment d'incidences négatives potentielles sur l'environnement (biodiversité et zones protégées, exploitation de la faune et de la flore sauvages, qualité de l'air et de l'eau, gestion des déchets et contamination des sites), sur la main-d'œuvre (santé et sécurité, violence et harcèlement fondés sur le sexe) et sur les communautés, les populations autochtones et les groupes vulnérables, y compris des risques de déplacement physique et économique. La rétrocession de prêts à des sous-projets à haut risque ne sera pas autorisée.

L'examen de référence de la capacité de gestion environnementale et sociale de la BNCR a été mené sur la base des normes de performance de la Société financière internationale (IFC PS) 1 Évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux, et 2 Droits du travail et conditions de travail. La vérification diligente a entre autres pris la forme de recherches sur les antécédents, de vidéoconférences avec les représentants du client et des prêteurs homologues, et d'un examen de la documentation environnementale et sociale.

Afin d'atténuer les risques environnementaux et sociaux, la BNCR a mis en place un système de gestion environnementale et sociale qui sera complété par un plan d'action environnemental et social visant à renforcer l'identification des risques et des impacts, y compris les changements climatiques, la violence et le harcèlement fondés sur le genre, et qui comprendra des formations de renforcement des compétences.

¹ Ocean and Climate Org. Scientific Fact Sheet, 2019